

La charte Stéphanie de Surmont



PRÉSERVER NOS RESSOURCES

1. Fabriqué en France : La fabrication se fait en France du début à la fin. 100% français.
2. Livraison écologique : Les produits sont livrés directement de l'artisan vers les clients. L'optimisation des commandes et la livraison directe sans passer par un reconditionnement diminue les émissions de gaz à effet de serre par rapport à une vente e-commerce classique ou en boutique.
3. Organique / Culture Biologique : Les matières et composants sont issus de l'agriculture biologique : sans OGM, sans produits chimiques (comme les pesticides ou les dérivés du pétrole), la marque utilise des ressources naturelles de manière raisonnée (économies d'eau et d'énergie).
4. Enregistré en France: métiers d'art de France, Artisans d'Art de France, Maître artisan ou Maître artisan d'art, adhérent à la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA).
5. Entreprises artisanales labellisées Entreprise du patrimoine vivant (EPV), Origine France garantie, France Terre textile ou Indication Géographique (IG).

DÉFENDRE L'ANTI-GASPILLAGE

1. Upcycling : Réutilisation de matières et composants déjà existants. Ces derniers sont triés et revalorisés pour préserver les ressources naturelles.
2. Recycling : Utilisation des déchets et objets en fin de vie pour en faire de nouvelles matières. Cela permet de réintroduire certains de leurs matériaux dans la production de nouveaux produits éco-responsables.
3. Zéro déchet : Pour lutter contre le gaspillage et la production de toujours plus de déchets, il s'agit de bannir le jetable. Cela passe par l'utilisation de produits conçus de manière écologique pour durer le plus longtemps possible.
4. Zéro plastique : Engagement sans plastique de la marque, de la fabrication à l'emballage.



La charte Stéphanie de Surmont



VALORISER L'ARTISANAT ET L'ART

1. Made in Local : Le produit est fabriqué dans un rayon kilométrique faible afin de favoriser les ressources et les emplois locaux.
2. Patrimoine : valoriser les artisans qui valorisent et restaurent le patrimoine culturel français. De plus, l'artisanat traditionnel est peut-être la manifestation la plus matérielle du patrimoine culturel immatériel.
3. Savoir-Faire : Soutenir les créateurs et les savoir-faire traditionnels pour valoriser l'intelligence collective et la transmission du savoir.
4. Fait à la main : Le fait-main est un gage de qualité, le détail d'une conception artisanale ne vaudra jamais une machine.
5. Série limitée : La production est en édition limitée (moins de 90 pièces par article) car le travail artisanal prend parfois beaucoup de temps.
6. Produit unique : Des pièces uniques, faites à la main ou avec des tissus et matières différentes à chaque fois, comme des œuvres d'art.
7. Pré-commande : Pour favoriser la "slow production", tous les articles sont confectionnés à la commande en cas de rupture de stock. Il peut y avoir un délai de fabrication de quelques semaines, selon le choix de la couleur, des motifs ou de la personnalisation que vous choisirez. Pour certains articles, les couleurs peuvent légèrement varier par rapport aux photos.



La charte Stéphanie de Surmont



PROTÉGER L'HUMAIN

- 1.Commerce équitable : Des achats responsables garantissent aux travailleurs une rémunération et des conditions de travail décentes tout en assurant la pérennité du savoir-faire et des traditions.
- 2.Impact Social / économie sociale et solidaire : Une ESS qui place l'Homme et non le profit au centre de l'activité.

VALORISER LE TRAVAIL

- 1.En Région : Travailler là où nous voulons vivre, c'est possible avec l'artisanat
- 2.L'épanouissement : le confort d'une petite équipe, la satisfaction personnelle d'un travail manuel, un cadre de travail agréable.

Indiquer le lieu et la date

Signature

